L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 21 NOVEMBRE 1894.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 21 Nov. 1894.—Informations pour la Louisiane : Temps : beau plus chaud ; vents du nord-est à sud-est.

Température du 20 novembre 1894. Thermomètre de E. A. L. Claudel, Opticien No 142 rue du Canal.

Entre Caractères et Barome.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	56	9
Midi	60	14
3 P. M.	64	16
6 P. M.	60	14

Mariages, Naissances et Décès, Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.—George W. Math à W. Hamrette Weise ; George Jones à Emily Beykins ; Mc Clellan Payne à Catherine Bulger ; Charles Keen à Philomène Valentine ; Robert Lee Turnend à Certhine Delunain ; G. Montamat à Mathilde Dragen ; Louis A. Reimann à Elizabeth M. Lopez ; Robert A. Baird à Nellie M. Quere.

Naissances—Mmes Wm Green, jumelles ; Jas J. Fleming, une fille ; Wm Beissolle, une fille ; Ben Mitchell, une fille ; Henry Redgeon, un garçon ; Henry Asher, un garçon ; Henry Hoppe, un garçon ; D. Rezzo, un garçon ; S. Cassali, un garçon ; F. Hinderman, un garçon ; A. N. Pistade, un garçon ; Jos. N. Charbonnet, un garçon.

Décès.—Mme Valentine Wiltz, 68 ans, 343 Laurel ; Vve V. Picard, 53 ans, 1009 Barataria ; George A. Prochaska, 9 ans, Josephine et Berlin ; Mme Joséphine Geodwin, 23 ans, 735 Dauphine ; Mlle Annie J. Travers, 32 ans, 89 Champs-Elysées ; Mme Francis Smith, 54 ans, parents e Plaquemines, Lne ; Louis A. J. Marcotus, 1 mois, 190 rue Nord Roman ; Emma Jackson, 55 ans, No 64 rue Union ; Julia A. Everett, 7 mois ; Bertha Seraphin, 3 ans, 390 Dauphine ; Anna J. Weiss, 20 jours, Première et Chippewa ; Sarah Grab, 49 ans 629 Dauphine ; Lydia Wire, 28 ans, paroisse Plaquemines, Lne ; Lucy M. Desyles, 1 an, 245 1/2 St-Philippe ; Rachel Johnson, 4 mois, Nouvelles près Burastie ; Joseph Strichmuller, 33 ans, Constance ; Valeour Brean, 35 ans ; 2,719 Bourgogne ; Mme Ve F. Geisler, 50 ans, 239 N. Roman ; Marie L. Fortier, 3 ans, 324 N. Villeré ; Sallie Sherman, 21 ans Thalie et Howard ; Margaret Lewis, 73 ans, 1,307 Constance ; L. R. Lee, 5 mois, 371 Dryades ; Conrad Oberling, 69 ans, Françaix et Derbigny ; Mary Malahay, 34 ans, 21 N. Frank'in ; John G. Vical, 84 ans, 207 1/2 Colombus ; L. A. Gallard, 54 ans, 205 N. Villeré ; Marie Baptiste, 58 ans, 250 1/2 St-Philippe.

Cour Civile de District.

Les successions d'Isabelle G. Conolly, épouse de E. Martinez, ainsi que celle d'Auselm Personhn ont été ouvertes.

John H. Murray vs Commercial Cooperage Co Ltd, nomination d'un liquidateur demandée.

L'interdiction de David O'Keef est demandée.

William J. Vincent vs Simon Cohn—action en recouvrement de $1,357 31 sur comptes courants.

La Ville de la Nouvelle-Orléans vs N. O. Spanish Fort R. R.—Mandamus.

Brooklyn Cooperage Co. vs la Ville et E. H. Parker, percepteur de taxes. Cette affaire sera appelée aujourd'hui.

Cour d'Appel.

L'instruction des affaires suivantes a été fixée au 27 nov. prochain : P. Sala vs D. D. Woods & Son ; R. J. Boiling vs Vve J. J. Rales ; V. Anderson vs Yazoo & Mississi Valley R. R. Co. ; Ignace Cartouche vs Finlay & Brunswig.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

L'affaire de E. V. Sarrasin vs la Raffinerie de Sucre Américaine a été instruite, mais le tribunal n'a pas fait connaître sa décision.

Cour Criminelle.

Motions—George Heard, accusé d'homicide, a demandé la recusation de jury—Bill enregistré—Le prévenu révoque en doute la constitutionalité de l'acte relatif au jury—plaidoiries à cet égard fixées à vendredi prochain.

Patrick Murphy, Thomas Pendergrast coupables de méfaits sans gravité, $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Orcel Hill—Larcin ; enquête continuée indéfiniment.

William Morrison—Décharge d'une arme à feu sur une personne, avec intention meurtrière ; enquête renvoyée indéfiniment.

Alfred Moncade — Blessure avec intention meurtrière ; s'est reconnu coupable.

Adam Bauder — Actes de violence ; enquête renvoyée indéfiniment.

John Davis—Blessure ; trois mois de réclusion ou $10 d'amende.

Charles Melville—Larcin ; nolle prosequi.

Première Cour de Police Correctionnelle.

John Marcey et Aug. Bernard—ivresse et bris de paix ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Harry Beard et A. Duris—ivresse, bris de paix et violence de langage ; $75 d'amende ou 90 jours d'emprisonnement.

Louis Burgess—bris de paix ; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Jno Portugal—refus de circuler ; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Ike Nash—bris de paix ; $10 ou 30 jours de prison.

Emily Lemons et Cora Taylor—conduite tapageuse ; $15 ou 30 jours de prison.

Deuxième cour de police correctionnelle.

Ben Brown—bataille et bris de paix ; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

John Bisdin—ivresse et bris de paix ; acquitté.

E. W. Dunn—violation de l'ordonnance 5048 ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Les accusés dont suivent les noms ont été mis sous caution de $250 : Charles Smith, Joseph Pier, J. H. Loret, Paul Felix, Henry F. Ludewich, A. Green et O. J. Roberts.

Les Dames Françaises.

Tel est le titre d'une nouvelle société de secours mutuels qui vient de se fonder à la Nouvelle-Orléans. C'est devant un nombreux et charmant auditoire, que M. Eug. Castaing, qui présidait la séance, dimanche dernier, à l'Union Française, a démontré, en termes fort heureux, la nécessité d'une pareille institution. Tout le monde a été de son avis, et la Société, à partir de ce jour, est entrée dans la vie, avec un nombre respectable de membres, et la perspective de nouvelles adhésions.

Sur la proposition de M. Castaing, qui tenait à donner à la société un caractère national, M. le Consul de France en a été nommé Président d'honneur, aux acclamations de l'assistance.

Voici la liste du Conseil élu : Président, Mme Eug Castaing ; 1ère Vice-Présidente, Mme Pagès ; 2me Vice Présidente, Mme Olivier ; Trésorière, Mme Ladné ; Secrétaire, Mme Levesque.

Directrices : Mmes Lacot, Gros, Dumont, Cistac, Sirotti, Wintembarger, Router, Payssé, Girand, Soudain.

Médecin, Dr Théard ; Pharmacien, Eug. Castaing.

Collision.

Une collision a eu lieu, hier après-midi, vis-à-vis du marché Claiborne, entre le char No 60 de la ligne de la rue Commune et une charrette conduite par Antoine Vergès.

Le conducteur du char, nommé Robt Condon, a été blessé à la jambe droite. Il a reçu les soins des étudiants de l'Hôpital et a été transporté à sa résidence par des amis.

Tragique incident.

L'homme de couleur, Wm Clinton, fait prisonnier lundi dernier, a quitté hier, la prison en compagnie d'autres hommes de couleur pour travailler dans les rues sous la surveillance du député Pete Hanafy et d'un nommé Frank Bouchon. Après avoir terminé leur travail ils regagnaient la prison, quand Hanafy s'aperçut que Clinton manquait dans le groupe. Il prit, seul, charge des prisonniers et envoya Bouchon à la recherche du fugitif qu'il trouva au coin des rues Perdido et Howard.

Peu de temps après Hanafy rejoignant Bouchon, pour l'aider à ramener le nègre ; mais celui-ci parvint deux fois à s'échapper. Dans un accès d'impatience Bouchon emprunta une hache d'un des travailleurs, et en donna à Clinton, un coup sur la tête qui l'étendit sur le trottoir.

On manda l'ambulance, et les étudiants déclarèrent grave l'état du blessé qui a été transporté à l'Hôpital.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun ou autre ingrédient délétère.
40 ANS D'ESSUYE.

Mort de M. Paul Conrad.

M. Paul Conrad, un des hommes les mieux connus à la Nouvelle-Orléans, est mort hier matin en sa demeure, rue du Bayou.

Cette mort a autant surpris que peiné tout le monde : M. Conrad, la veille, n'avait-il pas été vu dans les rues, apparemment en excellente santé et s'occupant activement d'affaires.

Ce jour là il avait reçu à dîner chez lui des amis, et son bonheur était grand de se voir entouré de toute sa famille. Après le repas où tous les convives avaient été fort gais, on s'était rendu au salon et on y avait fait de la musique.

A dix heures, M. Conrad, sentant la fatigue l'envahir, il s'est retiré dans sa chambre et bientôt après s'est mis au lit.

Quelques heures plus tard, toute la maisonnée était debout, entourant son chevet, car il souffrait de douleurs signés dans la région du cœur. Après avoir tout tenté, mais vainement, pour apaiser ses souffrances, on alla quérir un médecin du voisinage, le Dr Parra qui vit bien vite que l'état du malade ne laissait aucun espoir et que la mort ne se ferait pas longtemps attendre. En effet, à cinq heures et demie, hier matin, M. Conrad fermait les yeux parfaitement conscient des soins tendres, affectueux dont ses derniers moments étaient entourés.

Quiconque a connu le défunt, l'a aimé. Il y avait en lui de si belles qualités, tant de virilité, tant de générosité, de bonté qu'on ne pouvait se défendre à son endroit de la plus vive sympathie. Humble, modeste, charitable sans ostentation, c'est surtout dans le cercle de la famille que sa nature affective se révélait.

Il était âgé de 54 ans, natif de la Nouvelle-Orléans et d'origine française. Elève des écoles publiques, il y avait reçu une bonne éducation. A peine eut-il quitté les bancs de l'école, que son ardent patriotisme trouva l'occasion de s'affirmer, car il fut un des premiers à s'enrôler sous les drapeaux. En avril 1861, il était déjà sur le champ de bataille à Pensacola.

Sa carrière militaire fut brillante d'un bout à l'autre. A la bataille de "Frazier Farm" il se montra d'une héroïque bravoure, et fut devant toute l'armée nommé porte-étendard par le colonel sous le commandement duquel il venait de se distinguer.

Trois fois il fut blessé, mais jamais trop grièvement pour mettre fin à ses actions d'éclat.

Quand cessèrent les hostilités, M. Conrad, que le mort avait respecté bien qu'il n'en fut montré si dédaigneux, rentra au foyer où l'attendaient l'affection, les caresses d'une mère et d'un père.

En 1867, il obtenait un emploi à l'Hôtel de Ville, il y était nommé secrétaire du comité de finances du Conseil municipal. Dans ses fonctions il fit preuve d'une compétence, d'un zèle qui lui gagnèrent la confiance de tous ceux avec lesquels il avait des relations.

Quelques années plus tard, après avoir travaillé dans le commerce, il entra dans les bureaux de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. C'est là qu'on put apprécier les qualités qui étaient en lui et qui ne tardèrent pas à fixer l'attention de ses supérieurs. On lui reconnut un jugement sain, une rare faculté de discernement, une scrupuleuse exactitude à remplir le moindre de ses devoirs, et enfin une probité inaltérable.

Les circonstances aidant, quelques années suffirent à M. Conrad pour arriver à la présidence de cette corporation puissamment riche et à pour la longue durée de laquelle il fallait une grande entente des affaires, une tête des mieux organisées, des aptitudes spéciales en un mot.

A l'expiration de sa charte, la compagnie dut changer son siège, le transporter dans l'Amérique Centrale. Souvent, toujours, peut-on dire, M. Conrad voyageait. Sa vie, de relativement calme qu'elle était, devint mouvementée du jour au lendemain ; et qui sait ! si tant de fatigues n'ont pas aggravé quelque peu l'affection cardiaque dont il était atteint.

M. Conrad passait tous les ans une partie de l'été à Waveland, dans le Mississipi. C'est grâce à son initiative que ce point sur le littoral du golfe a été pour ainsi dire tiré du néant. Waveland, il y a des années était un endroit à peu près inconnu ; aujourd'hui c'est une villette qui, comme le papillon, sort de sa chrysalide. Pour lui témoigner leur reconnaissance, les waveliandais le nommaient Pan dernier, maire de leur localité.

Il avait, en 1869, épousé Mlle Marie Pinao qui meurt en donnant le jour à un enfant. Il laisse deux fils, Paul et Léon, qu'il aimait bien tendrement.

Ce n'est pas dans sa famille seulement que sa perte sera vivement déplorée ; elle le sera partout où il était connu ; et s'il est ravi à l'amitié de bien des hommes, il est surtout ravi à des institutions et à des malheureux dont il était la providence.

Il pratiquait la bienfaisance dans l'ombre, pour les joueissances qu'il en éprouvait, non pour faire bruire autour de lui les échos de la réclame dont tant d'autres se grisent.

Bien des foyers resteront peut-être sans feu cet hiver, et qui saurait dire dans combien de cœurs se fera la nuit !

Les funérailles de l'homme excellent auquel nous venons de consacrer ces lignes, auront lieu demain.

CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du Conseil Municipal a eu lieu hier soir à l'heure réglementaire. L'honorable John Fitzpatrick, maire, présidait ; dix-huit membres étaient présents.

Le rapport hebdomadaire du Maire est ainsi conçu :

Au Conseil :

Par le présent sont soumis à votre considération et à votre approbation les affaires suivantes :

1. Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 17 novembre 1894.

2. Communication du Bureau d'Incendie relative à la mauvaise condition dans laquelle se trouve la maison de pompe No 2, sur la rue Magazine, par suite d'un incendie, le 11 novembre dernier, vous requérant d'ordonner des réparations immédiates afin d'assurer le bon fonctionnement du service.

3. Pétition de propriétaires de la rue Toledano, de l'avenue St-Charles à la rue Claiborne, protestant contre le pavage de la dite rue.

4. Pétition du "Commercial Soap, Candle & Starch Factory," demandant que la rue Peter, entre les rues Forstall et Lizardi ne soit pas ouverte devant la propriété ; et ajoutant qu'il serait plus avantageux pour la manufacture et la ville de faire passer la dite rue par Delaronde, en arrière de la manufacture.

5. Communication des marchands du marché Guillotte demandant que la police soit mieux faite dans le marché.

6. Communication de l'ingénieur de la ville comprenant la correspondance et les estimations relatives à la pose de tuyaux du New Orleans Gas Light Co. adjacents à ceux de la nouvelle prison et conseillant de statuer immédiatement afin de n'occasionner aucune délaie ou inconvénients dans les nombreux départements du service.

7. Rapport des Commissaires de Police et d'édifices publics montrant le nombre des hommes envoyés tous les jours de la prison municipale pour nettoyer les rues, du 13 au 19 novembre 1894.

8 Je vous annonce que conformément à l'ordonnance municipale 9,972, j'ai nommé les personnes suivantes en qualité de commissaires de l'Avenue Louisiana et du terrain neutre ; MM. Wm Smith, Wm G. Mitchell, N. D. Harvey, Joe Gitsinger et James Wilson pour un terme de deux ans.

MM. A. H. Isaacson, H. W. Robinson, M. L. Marrs, Jno. H. Hanna et John G. Mellpour un terme de quatre ans.

MM. Samuel Hyman, Rév. Père F. J. Lamber, James T. Hayden, James Beakley et Chas H. Claiborne pour un terme de six ans.

Respectueusement,

JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Les affaires suivantes ont été présentées :

Pétition de Jno. Pfeiffer d'ouvrir un bar-room. Comité No 1.

Protestation contre l'ouverture d'un café au No 995 de la rue Magnaise. Comité No 1.

Pétition de F. B. Du Moutier, agent, pour remboursement du prix d'une propriété dont on s'est emparé illégalement en juillet 1891. Comité No 2.

Pétition du sergent de police John Day, du 7me precinct, demandant le paiement de la moitié d'une amende. Comité No 2.

La conférence de l'Immaculée Conception de la Société St-Vincent de Paul demande une appropriation du Conseil Municipal pour l'aider à secourir ses pauvres.

Pétition de propriétaires demandant le pavage de la rue Alexandre de Canal au Old City Park. Comité No 3.

Pétition de l'avocat de la ville pour l'installation de la première cour de ville dans le local occupé précédemment par la compagnie d'incendie Louisiana Hose. Comité No 6.

Résolution acceptant l'offre de Chas J. Babet pour les améliorations du parc Jackson.

Ordonnance de MM. Foster et Barras demandant qu'il soit enjoint au commissaire des Travaux Publics de procéder à la réparation des rues du 5ème district municipal de la ville dont les noms suivent :

Verrett, de Patterson à De Armas ; Peter, de Bouny à Atlantic ; Chestnut, de Patterson à Market ; Atlantic, de Patterson à Market ; Bouny, de Villeré à Market ; Elmire, de Patterson à Alix ; Madison, de Market à Parish line ; Alix, de Foucher à Atlantic ; Eve'ina, de Foucher à Atlantic ; Barthélemy, de Villeré à Eliza.

Acceptation de l'offre de Raymond et Cie de construire un marché public dans le troisième district.

Les ordonnances suivantes ont été adoptées :

Résolution relative à la publication du changement de route du chemin de fer de la rue St-Charles.

Résolution accordant au Louisiana Glass and Mirror Co. d'installer une machine à vapeur.

Résolution permettant au Standard Coal Co. d'établir un bureau sur la rue Julia, à proximité de la voie du chemin de fer de Louisville et Nashville.

Une ordonnance accordant au chemin de fer du New Orleans and Gulf de construire des voies de garage.

Résolution de M. Lonque appropriant une somme de six mille dollars aux travaux de la rue Baronne.

Une ordonnance créant un Bureau de Commissaires de l'Avenue de l'Esplanade et du terrain neutre, du fleuve à la rue Galvez.

Résolution relative à la construction de trottoirs sur l'avenue Napoléon, de la rue Water à la rue Claiborne.

Résolution relative à la rue Lyons, de Water à Kemparts, pour le même objet.

Une ordonnance financière pour novembre 1894, commençant les dépenses d'élections, $5,061 50.

La permission d'adjoindre un café à sa grossérie située à l'angle des rues Colombus et Claiborne a été refusée à Jean Marque.

LE SERUM.

L'hôpital des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

A l'ouverture de la réunion spéciale d'hier soir à l'hôpital des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, pour entendre le rapport du sous-comité au sujet du nouveau remède de la diphtérie, l'Anti-Toxine ou Sérum, les personnes suivantes étaient présentes : le docteur de Roaldes, président ; MM. Jos. A. Hincke et Frank Barker, les docteurs Chassaignac, Souchon, McShane, Holt, Parham, Girard, Dyer, Dupaquier, Formento, Olliphant, Bickham, Pothier, Hart, Storck, Kennedy et Bemiss.

Après la lecture, par le docteur Chassaignac, du procès verbal de la dernière séance, le rapport du sous-comité a été mis à l'ordre du jour. Le docteur Pothier a été nommé par le comité dépositaire du Sérum et des instruments nécessaires à son application.

Tout médecin, en présence d'un cas positif de diphtérie, qui voudrait appliquer le nouveau remède devra s'adresser au docteur Pothier, qui aura la responsabilité entière des instruments et du remède ; de plus il devra faire installer le téléphone à sa résidence.

Le docteur Formento a proposé qu'une petite maison, dans une localité commode et saine, soit louée, afin que ceux qui appartiennent à des familles pauvres et vivent dans des maisons humides et dans des endroits malsains, puissent être convenablement nourris et bien soignés ; ils se trouveraient dans de bien meilleures conditions pour les opérations nécessaires à l'administration du remède ; le travail serait plus facile et donnerait de meilleurs résultats.

Le docteur de Roaldes a répondu que la quantité de serum que l'on possède actuellement ne serait certainement pas suffisante pour traiter tous les malades qui se présenteraient à l'hôpital.

La charte a alors été lue et adoptée. Le sous-comité a été déchargé après les remerciements de la commission.

Le docteur Chassaignac a proposé de fixer le jour où commenceront les opérations, ce qui n'avait pas été décidé définitivement, mais devait être fait aussitôt que possible.

Le docteur Olliphant, pensant que le sérum est plus effectif quand il est nouveau et donne de meilleurs résultats, a proposé de commencer immédiatement, à la date d'aujourd'hui. Il en a été ainsi décidé.

Nous ne saurions trop féliciter ces messieurs du zèle qu'ils ont déployé depuis qu'il a été annoncé qu'un nouveau remède à la diphtérie avait été appliqué avec succès par le docteur Roux, de Paris, un disciple du grand Pasteur.

Puissent-ils réussir dans leur noble entreprise et sauver de la mort les nombreux enfants qui succombent tous les ans au terrible croup. Nos vœux les plus sincères les accompagnent.

Le Maire aux prises avec la justice.

Plusieurs témoins, comme d'habitude, malgré les mesures prises par la cour afin d'assurer leur présence, n'étaient pas à l'ouverture de l'audience dans l'affaire du maire Fitzpatrick.

M. A. H. Ford a été le premier entendu. Il était secrétaire du "New Orleans City and Lake R. R," et est maintenant assistant-secrétaire du "Traction Co" Mis en présence des livres il lui a été demandé d'établir quels sont les privilèges accordant des avantages à la compagnie qui y sont inscrits.

M. Saunders prétend que cette question n'a aucun rapport avec l'affaire Fitzpatrick.

Le juge Fenner pense au contraire que comme il est allégué que ces privilèges donnent des avantages excessifs il est utile de le démontrer par les livres. Il n'est pas possible d'avoir de meilleures preuves.

Le juge Poché dit que le "Traction Co." n'est pas l'adjudicataire du privilège et que les livres ne peuvent montrer que le montant obtenu par Beer par la vente, et cela ne prouve pas que le maire ait été corrompu ni qu'il ait influencé le vote de l'ordonnance.

Le juge Fenner a donné alors lecture de la plainte exposant les énormes profits réalisés, lesquels n'ont pu l'être que par le favoritisme.

Une longue discussion s'engage entre les avocats et la cour décide que les livres pourront être consultés afin de prouver le prix payé à la ville pour le privilège. Les entrées sur les dits livres montrent que la ville a reçu 700,000 dollars et que M. Beer a revendu son privilège au "Traction Co." pour 800,000 dollars.

Continuant l'examen du témoin le juge Fenner a présenté l'inscription d'un contrat de Judah Hart R. R. Co. avec Manion et Co., à la date du 12 février 1894, pour certains travaux. Le contrat, cédé ensuite au Southern and Electric Supply Co, s'élevait à plusieurs milliers de dollars.

L'acte notarié y ayant trait a été offert en témoignage.

La lettre de M. Stanebury, datée de 14 septembre 1894, protestant contre la signature d'un contrat avec M. Bruning, pour la fourniture de $15000 dollars de meubles a été lue et le contrôleur de la ville, M. Chas. R. Kennedy, a été appelé.

Il a répondu, à une question au sujet des soumissions faites pour les fournitures nécessaires aux édifices publics, qu'après avoir ouvert les lettres des soumissionnaires il les remettait au comité de finances.

Les offres de A. H. Andrews & Co., sans prix fixé ; de H. J. Bruning, $24.915 87 ; de Henry Uthoff, $17,946 ; de J. Jawarek, $13,734 ont été présentées en même temps que l'ordonnance municipale No 8.632 acceptant l'offre de Bruning, $24 915 87, ainsi que la copie du contrat.

Le Dr Olliphant, président du Bureau de Santé, pendant l'année 1892, connaissait à fond les clauses du contrat relatif à l'enlèvement des ordures et ordures, a dit que pendant quelque temps cet enlèvement n'a pas été fait conformément au système réclamé par le Bureau de Santé.

Le témoin ne se rappelle pas si le conseil municipal fut prévenu, mais il reçut des plaintes nombreuses de la population.

Au contre-examen le docteur Olliphant a déclaré que le présent système est infiniment supérieur à l'ancien.

Le contrat de Schleider, cédant l'entreprise de l'enlèvement des ordures et l'usine-foyer pour les exploiter au "Southern Chemical Co." pour une somme de 497,500 dollars et 4,975 actions libérées de la compagnie, non sujettes à impositions, a été présenté.

Après M. Bruning, rappelé, M. Jayorek a témoigné au sujet de la fourniture des meubles de la nouvelle Prison et Cour. Le témoin ne sait pourquoi son offre a été rejetée.

Il n'avait cependant fait que d'ajouter aux prix de fabrique les frais de transport. Il a examiné plusieurs meubles et il en aurait fourni de toute aussi bonne qualité. Il a été dans ce genre d'affaires depuis 30 ans et se considère comme un expert en la matière.

M. Andersen, le dernier témoin entendu, a donné des explications sur le prix de marché des meubles, un memorandum qu'il avait apporté lui a servi à donner des explications détaillées, et a établir tous les prix qui lui ont été demandés.

Les débats ont été interrompus à 4 heures et la suite de l'affaire renvoyée à aujourd'hui à 11 heures précises.

L'intérêt qui s'attache au procès du maire paraît augmenter ; les spectateurs tirent à bien fin et bientôt la cour pendra son jugement.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.
Royal Baking Powder
Absolument Pur.

Grand Concert.

Des amis de M. le Prof. Joseph Durel donnent à son bénéfice ce soir, un grand concert, dans la nouvelle salle de la Persévérance, à l'angle des rues St-Claude et Dumaine.

A cette fête musicale prendront part des artistes et des amateurs de réelle valeur : MM. Geo. L. O'Donnell, Hy. Wehrmann, Jules Guéringer, Junod ; Mlles Eveline Lacoste, Ruby Sucho, sœur de la cantatrice parisienne, et Wehrmann.

"Les Deux Aveugles," bouffonnerie musicale, sera interprétée par MM. Wehrmann et Durel, et M. Junod dira un monologue.

NOUVELLES A LA MAIN.

A dix heures et demie, hier matin, Wm. Jones, un homme de couleur, âgé de 32 ans, travaillait à bord du steamer Floridian, lorsqu'il a glissé et est tombé dans le fleuve.

Il a été sauvé par des matelots et des agents de police.

Un enfant de 8 ans nommé Sidona Méliau, demeurant au No 50 de la rue Barthélemy, à Algier, a eu le corps et les jambes brûlés en jouant près d'un feu sur la levée. Elle a reçu les soins du Dr R. L. Riley.

Hier, à une heure de l'après-midi, un longshoreman nommé Jackson Anderson, est tombé dans le fleuve au pied de la rue Nun, et en a été retiré par des nègres qui se trouvaient dans les environs.

Les commissaires du département de l'incendie sont convoqués pour vendredi prochain.

M. Peter Farrell, surintendant des Travaux publics a fait savoir hier, par lettre, à M. Frederick Shaefer, qu'il avait construit une barrière devant sa propriété rue des Champs-Elysées sur le trottoir et en partie sur la voie publique, et qu'en le faisant il était en contravention avec la loi. Il lui donne cinq jours pour faire disparaître l'obstacle.

A quatre heures, hier après-midi, l'alarme a été donnée pour un feu qui s'était déclaré au troisième étage de l'établissement de M. M. Schwartz, Nos 39 et 41 rue Magazine. La perte est évaluée à six mille cinq cents dollars, couverte par une assurance de $50,000 dans le "L. Navara's Agency."

Hier, à deux heures et demie de l'après-midi, Alphonse Smith, un homme de couleur, travaillait au T. & P. R. R, lorsqu'un baril de sucre lui est tombé sur le dos et l'a blessé grièvement. Il a été transporté à l'Hôpital.

L'avant dernière soirée, Mme Julia Comstock, en descendant un escalier, a fait une chute et s'est disloqué les hanches. Elle a été transportée à l'hôpital, hier après-midi ; ses blessures sont considérées graves.

La société des French Market Buzzards donne demain soir, à Odd Fellows Hall un grand bal pour célébrer le 9me anniversaire de sa fondation.

Grande représentation de sirènes par des amateurs ce soir au Auditorium au profit du School of Domestic Economy.

BULLETIN Télégraphique.

UNE INTERVIEW.

Herbert Bismark sur les affaires d'Allemagne.

Londres, 20 novembre—Le *Pall Mall Gazette* publie, cette après midi, une interview qu'un de ses correspondants de Berlin a obtenue du fils du chancelier de Fer. En ce qui concerne la santé de son père Herbert Bismark a dit :

Vous ne devez pas oublier que l'âge de mon père a dépassé le terme qu'assigne généralement la Bible aux humains. Il a essuyé beaucoup de tempêtes et a eu bien peu de loisirs pendant sa vie, mais ses plus grandes épreuves ont eu lieu ces dernières quatre années, à un âge où tout souci aurait dû lui être épargné.

Ajoutez à ceci un toujours alerte et vif intelligence ; l'intérêt profond qu'il porte à toutes les questions du jour et, par dessus tout, son attachement à la prospérité de l'Allemagne, à laquelle il a dévoué sa vie entière.

Si l'on ajoute la mort de ses amis, je vous demanderai si une vie aussi agitée a jamais produit de meilleurs résultats. Mais il devient bien vieux. Il ne souffre cependant d'aucune maladie organique, mais il a des faiblesses et ne peut, même avec les plus grandes précautions, vivre bien longtemps.

Nous sommes, bien entendu, très inquiets et on ne le perd jamais de vue, mais nous sommes résignés à la volonté de Dieu. Questionné sur l'amitié de son père et du prince de Hohenlohe, le nouveau chancelier, le comte Herbert a répondu :

"Nous ne sommes pas plus près d'une solution qu'auparavant ; le nouveau chancelier est certainement un parfait gentilhomme, mais il est entouré d'éléments qui créent toujours une divergence d'opinion."

Considérez vous la nomination du prince de Hohenlohe comme heureuse ainsi que celle du nouveau gouverneur de l'Alsace Lorraine ? Le prince de Hohenlohe-Lagenburg n'a, en somme, fait que succéder à son parent après son élévation à la chancellerie de l'empire !

Eh bien ! a répliqué le comte Bismarck malicieusement, le poste d'Alsace-Lorraine reste dans la famille et puisque c'est un cas qui a une grande similitude avec la coutume américaine, qui consiste à se partager les dépouilles, je considère mon opinion de peu d'importance.

Mais tout le monde croit qu'une entente cordiale existe entre le prince de Hohenlohe et votre père, a dit le correspondant du *Pall Mall !*

En ce cas, a répondu le fils de l'ancien chancelier, je ne vois pas de nécessité de troubler cet heureux rêve.

Plus loin, l'article du journal anglais rapporte que le comte Herbert aurait ajouté un sarcasme qui permet de penser que l'ancien chancelier et le nouveau ne sont pas dans les meilleurs termes.

A propos du nouveau Czar de Russie le comte émet l'opinion suivante :

"Un nouveau et très jeune monarque fait presque toujours des changements, quelques uns plus importants que les autres. Cela dépend de son tempérament. Puis, avec un sourire : dans le cas de la Russie on peut espérer le mieux.

D'un vieil ami de Bismark, un membre de la famille royale de Bavière, ajoute le correspondant, j'ai appris qu'aussi lontemps que le docteur Von Boetticher et Frieherr Von Bieberstein conserveront leur influence dans les affaires du gouvernement, des relations cordiales avec Bismarck seront impossibles.

A ce propos, Herbert Bismarck a remarqué : Nous sommes encore en voie d'une réconciliation sincère, mais il y aura toujours deux chanceliers d'Allemagne : l'un, à Friedrichsruhe, qui tient la clef du cœur de la nation et l'autre, à Wilhelm Strasse, qui obéit aux ordres de son maître.

LA TEMPÉRANCE.

Frances E. Willard.

Cleveland, Ohio, 20 novembre—Mme Frances E. Willard a été réélue Présidente de l'Union Chrétienne de Tempérance et Mme Stevens vice-présidente, par la convention qui s'est réunie aujourd'hui.

Grand incendie à Boston.

Boston, 20 novembre.—Un incendie qui a éclaté chez B. F. Wilde et Cie s'est communiqué à la manufacture de pompes de Cheney et à d'autres bâtisses ; la perte, en partie assurée, s'élève à 125,000 dollars.

Un ours énorme attaque et blesse une femme.

Guthrie, O. T., 20 novembre—Pendant que Mlle Anna Warmbrough cueillait du raisin dans la campagne elle a été attaquée soudainement par un énorme ours noir, qui lui a causé plusieurs côtes et l'a blessée en diverses parties du corps. Il est probable que cette malheureuse jeune fille va mourir.

Le général Ezeta vaincu par Cupidon.

San Francisco, 20 novembre—Le général mexicain Ezeta arrivera ce soir à San Francisco. Il a quitté Mexico, jeudi dernier, pour, cet dit les dépêches, acheter des munitions de guerre et des provisions en cas de guerre entre le Mexique et le Guatemala. Mais si l'on s'en rapporte à certains membres de la société mondaine de San Francisco, le général ne serait pas au service de Mars mais aurait tout simplement reçu une flèche lancée par Cupidon.

Pendant que le général était prisonnier à San Francisco, il serait tombé sous le charme d'une des plus jolies filles de la Californie, et sa faite prédéjà l'aurait empêché seule d'offrir ses hommages.

Mais aujourd'hui qu'il est libre il revient pour conquérir, s'il est possible, le cœur de la dame qu'il a remarquée. C'est au California Hotel, où Ezeta était nominalement prisonnier qu'il a vu Mme Bessie Baxton, qui occupait un appartement au même étage. C'est par le jeune fils aveugle de Mme Baxton venant tous les jours écouter des récits de bataille que la connaissance n'est faite.

Une cheminée renversée par le vent.

Plusieurs personnes blessées.

Chicago, 20 novembre.—Une cheminée d'acier, haute de soixante pieds, élevée au-dessus du "University Club" a été renversée par le vent aujourd'hui et en tombant sur le toit du "Handy Abstract building," sur la rue Washington, a dangereusement atteint deux personnes et blessé presque toutes des cent vingt-cinq employés qui se trouvaient dans les bureaux. Les deux personnes dangereusement blessées sont : MM. H. H. Handy, président du "Handy Abstract Co." et C. O. Bostrocts, un de ses employés.

Parmi les autres on compte l'ancien avocat de district des Etats-Unis, M. Thomas Melchrist ; MM. Taylor Snow, un agent de propriétés ; G. A. Tallman, employé ; J. O'Connor, commis de H. Brown, un avocat. L'on espère que les deux premiers ne succomberont pas quoiqu'ils aient perdu une grande quantité de sang.

Huit Personnes Noyées.

Fall River, Mass., 20 novembre—Amos Hoit, un arrimeur, sa femme et ses enfants et un peintre âgé de vingt ans, Geo. Sherman, sont partis à la chasse dans un frêle canot sur la rivière Colen à l'entrée de la baie de Mont Hope.

Le bateau a été retrouvé la quille en l'air sur la côte de la baie Celon près de la ville. Rien n'a pu être appris du sort des chasseurs. Tout porte à croire qu'ils se sont noyés en revenant dans la nuit, car la mer était haute et le bateau surchargé.

Une sérieuse bataille entre deux pugilistes.

Grand Rapide, Mich., 20 novembre—Mart Gibbons et Jerry Arnoll se sont battus la nuit dernière dans une grange située à six milles au sud de la ville. La bataille qui a duré pendant neuf "rounds" a été des plus vives et Gibbons s'est cassé le bras. Il n'en a pas moins continué et a vaincu son adversaire.

Retour de M. Armour.

New-York, 20 novembre—Le steamer Seneca, de la ligne Ward, arrivé de Progresso, Mexique, avait à bord M. A. V. Armour, le grand manufacturier de Chicago. Il est allé préparer la réception de touristes américains qui, d'ici peu, visiteront les ruines de plusieurs villes du Yucatan.

La fille du Vice-Président des Etats-Unis malade.

New-York, 20 novembre—Une dépêche de Washington annonce que la fille aînée du vice-président des Etats-Unis, M. Stevenson, est dangereusement malade à Ashville, N. C., et que les membres de sa famille ont été appelés auprès d'elle.

Appel de Jugement.

Washington, 20 novembre—L'avocat du "Miles Planting and Manufactoring Co," de la Louisiane, a fait appel de la décision du juge McComas, refusant un mandamus.

Le ministre danois à Washington s'étonne de la mesure prise.

Le comte Reventlow, le ministre danois à Washington, a appris le décret par lequel son gouvernement met l'embargo sur les viandes américaines, par les dépêches de la presse associée.

Le comte a été très surpris car rien ne faisait prévoir qu'une telle détermination allait être prise. Cette action est probablement due à une requête du gouvernement allemand, car le bœuf américain débarqué en Danemark passait souvent en Allemagne, annulant ainsi, dans une certaine mesure, la restriction apportée à l'entrée des viandes américaines.

Le Danemark emploie très peu de viandes importées des Etats-Unis et le comte Reventlow n'a jamais ent